

quelle que soit leur langue maternelle (catalan ou castillan) au début de leurs études, puissent „utilitzar normalment i correctament el català i el castellà al final dels estudis bàsics“ (Llei de Normalització, Títol II, Art. 14,4).

Afin que ces dispositions ne restent pas lettre morte, un „Decret d'aplicació de la Llei de Normalització Lingüística“ est venu s'y ajouter le 5 octobre 1983.

En somme, comme le commentait fort justement Badia i Margarit (1987: 9):

„Todos los niños y niñas de Cataluña, al terminar la EGB, han de conocer y practicar las dos lenguas oficiales.“

Les autorités pourtant n'en sont pas restées là, puisque toute une série de campagnes linguistiques organisées par la „Direcció General de Política Lingüística de la Generalitat“ sont venues renforcer et préciser l'ensemble des dispositions légales.

– sous le slogan „El català, cosa de tots“, cet important et très dynamique organisme a lancé dès 1982, soit l'année même de la promulgation de la fameuse Loi de Normalisation, une „campanya per la normalització lingüística de Catalunya“; il a par ailleurs apporté une aide substantielle aux diverses administrations locales et publié un nombreux matériel d'information, selon la formule: informer, sensibiliser, aider. Ce programme d'action appelé également „Norma“, poursuivait quatre objectifs principaux:

(1) faire prendre conscience à l'ensemble de la population catalane de l'importance des enjeux linguistiques pour la Catalogne;

(2) faire en sorte que les municipalités catalanes apportent leur soutien à la cause du catalan et de son usage;

(3) faire que les nombreux non-catalanophones résidant en Catalogne acceptent l'emploi de la langue catalane, si longtemps brimée par les autorités franquistes (cf. le célèbre slogan: „Habla español, la lengua del Imperio“);

(4) promouvoir la communication dite „bilingue“, chaque locuteur devant parler sa propre langue, tout en comprenant passivement celle de son interlocuteur.

En 1983–1984, se déroula une nouvelle campagne, dite de diffusion de la Loi de Normalisation linguistique, en vue d'informer les Catalans sur leurs droits et leurs devoirs en matière linguistique. A cette occasion, différentes mesures